

Rebondir après le confinement et redéfinir la stratégie de mon cabinet d'avocats

Stanislas van Wassenhove, fondateur de Reshape Legal, avocat honoraire, initiateur des conférences « Electrochoc numérique » et créateur du site "Reshape Box.be »

La crise du Covid-19 a mis la plupart des tribunaux à l'arrêt et a eu de nombreuses conséquences pour les avocats. Le journal le Point a titré « le jour où la justice s'est arrêtée ». Le Soir : « la crise sanitaire a terrassé la justice pénale ». Il ressort par ailleurs du sondage d'Avocats.be que 70% des avocats ont vu leur activité partiellement arrêtée et 10% totalement arrêtée.

Et vous comment avez-vous réagi au confinement ? Quels obstacles avez-vous rencontrés ? Comment voyez-vous la reprise de votre activité ?

La digitalisation peut-elle améliorer votre organisation, vous faire gagner du temps, diminuer vos charges, fluidifier la gestion de vos finances, de votre communication ? Comment mettre en place une organisation avec moins de papier ? Comment obtenir de l'aide à la consultance pour mettre en place le changement (les chèques-numériques de la Région Wallonne) ?

Les questions sont multiples. Que vous soyez déjà avancé sur le chemin de la digitalisation ou encore aux balbutiements, la crise actuelle vous oblige à vous réinventer, à mettre en place une organisation professionnelle et digitale pour maintenir en activité votre cabinet.